

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 3B/25/0054 du 7 mai 2026 du **Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité** accorde à la société Houyoux Constructions SA l'exploitation de travaux d'excavation autres que dans la roche d'un volume total de 10.782 m³ à L-8381 Kleinbettingen, 51, rue de Hagen.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public.

pour le Collège des bourgmestre et échevins,


Sammy Wagner
Bourgmestre




Alex Folscheid
Secrétaire communal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché
en bonne et due forme à partir du 13 MAI 2026

Steinfort, le 13 MAI 2026

Le bourgmestre



Le secrétaire communal